

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés. **Attention** : depuis le mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.

Par rapport au vendredi 5 mars, la Bretagne enregistre 4 186 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **92 004** (+ **4 186** depuis **vendredi 5 mars**) ainsi répartis :

- **42 943** (+ **1 921** depuis **vendredi 5 mars**) personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- **16 384** (+ **591** depuis **vendredi 5 mars**) personnes résidant dans le Finistère ;
- **19 176** (+ **913** depuis **vendredi 5 mars**) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **13 501** (+ **761** depuis **vendredi 5 mars**) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **57** (-6 depuis **vendredi 5 mars**) en service de réanimation ;
- **542** (-57 depuis **vendredi 5 mars**) autres modes d'hospitalisation ;
- **5 139** (+218 depuis **vendredi 5 mars**) ont regagné leur domicile ;
- **+ 44 décès** à déplorer depuis **vendredi 5 mars** (soit **1 222 décès** au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ Les données détaillées par département se trouvent en annexe

Point de situation EHPAD :

- **479 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+6 depuis vendredi 5 mars) ;
- **312 résidents y sont décédés** (+8 depuis vendredi 5 mars).

POINT VACCINATION



Depuis le 4 janvier 2021, **380 251 vaccinations*** ont été effectuées (dont 119 654 concernent la 2^e injection) :

- **107 444** en Ile-et-Vilaine (dont 33 572 pour la 2^e injection)
- **86 919** dans le Morbihan (dont 27 584 pour la 2^e injection)
- **106 563** dans le Finistère (dont 32 681 pour la 2^e injection)
- **79 325** dans les Côtes d'Armor (dont 25 817 pour la 2^e injection)

* Données au 11/03

POUR S'INFORMER

0800 130 000

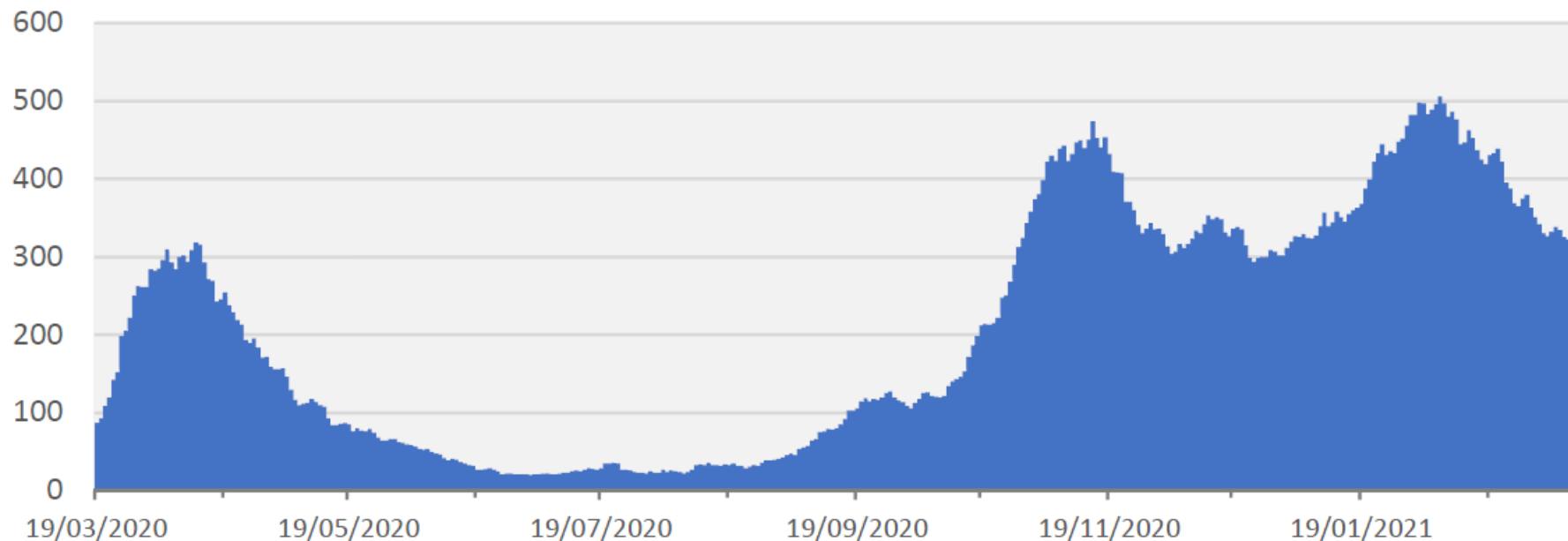
Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

Nombre de patients COVID+ dans les établissements sanitaires

Nombre de patients en hospitalisation conventionnelle - Bretagne



→ Les taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 se trouvent en annexe

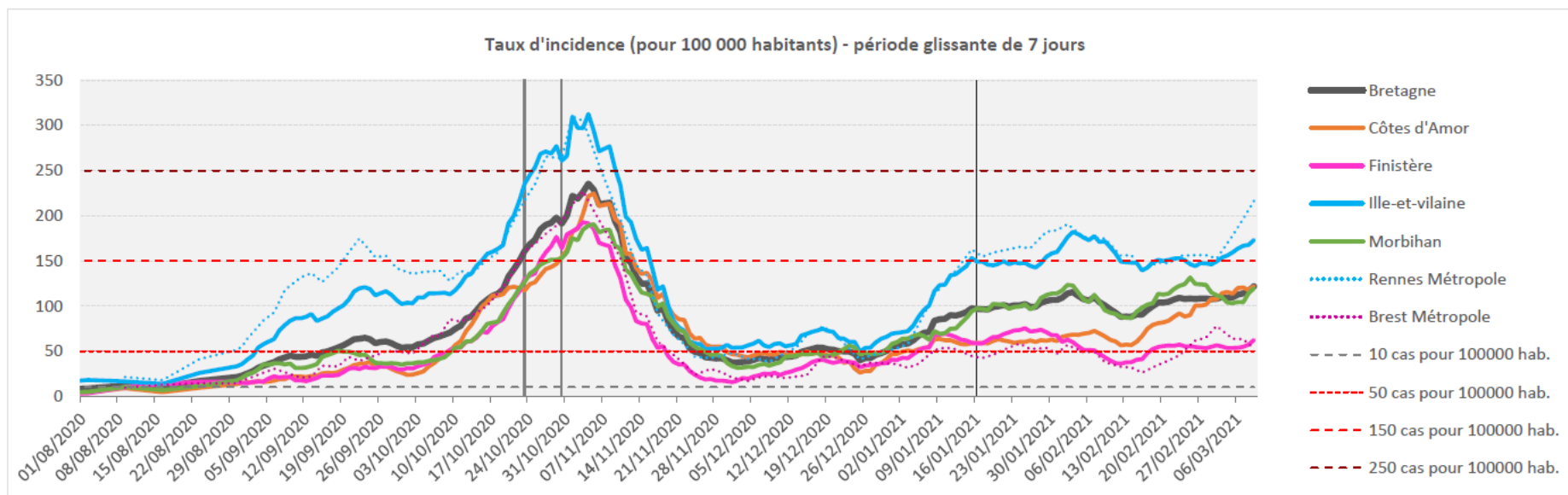
Taux d'incidence par territoire (sur 7 jours, pour 100 000 habitants)

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	66,80	41,10	139,20	98,30	90,40
	mer 17/02/2021	mar 23/02/2021	91,75	57,14	152,67	122,29	109,00
	mer 24/02/2021	mar 02/03/2021	107,35	56,37	149,25	111,84	108,10
	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	121,80	62,50	172,90	119,60	121,80

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	139,80	26,20
	mer 17/02/2021	mar 23/02/2021	155,50	45,30
	mer 24/02/2021	mar 02/03/2021	152,50	77,80
	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	216,20	53,00

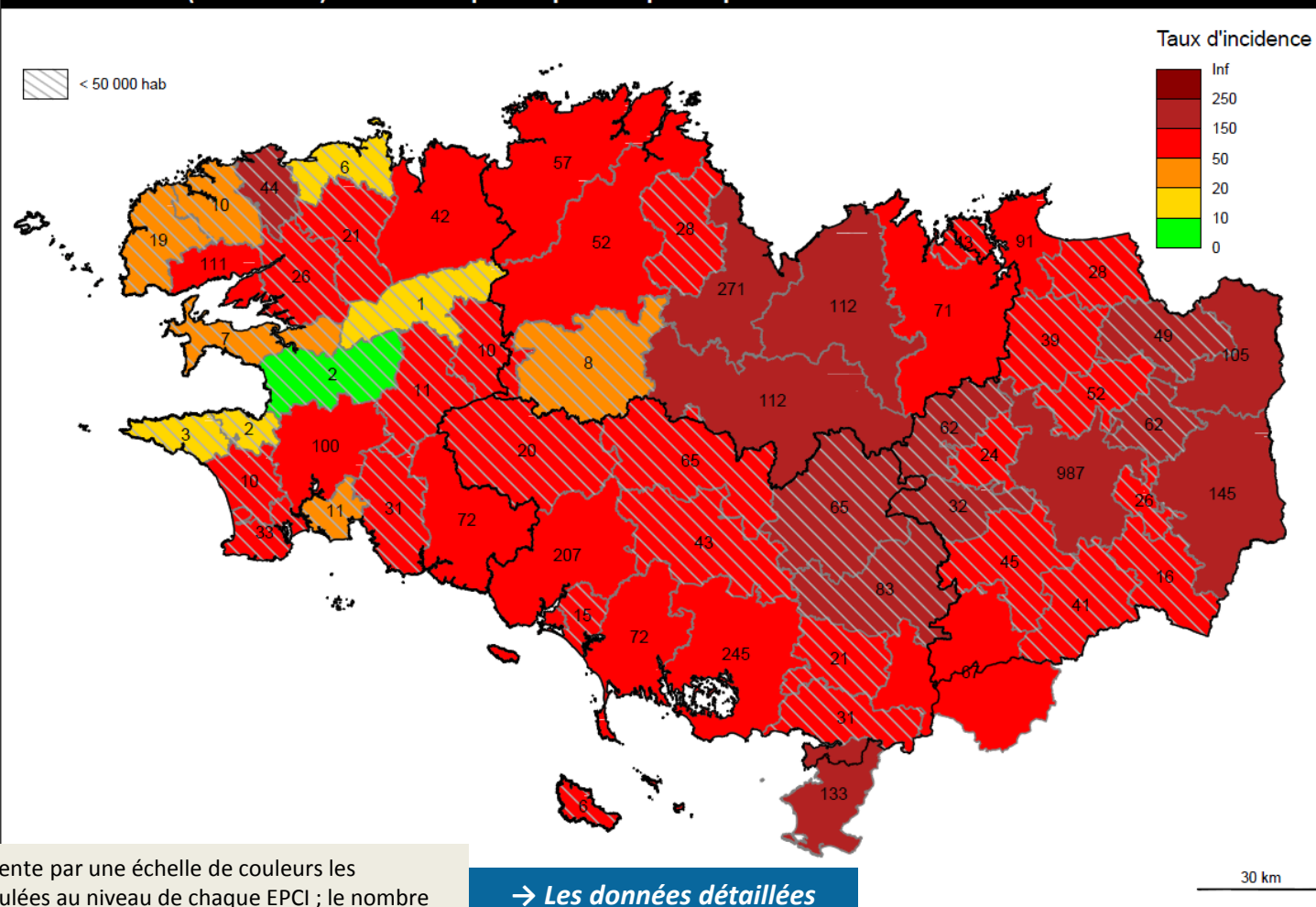
Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



Nombre de cas positifs par EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.

Taux d'incidence (/100 000 hab) et nombre de positifs par EPCI pour la période du 03/03/2021 au 09/03/2021



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ Les données détaillées
se trouvent en annexe

Point de situation campagne de test PCR

Depuis le 4 mai 2020, **1 955 301 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **65 361** du mercredi 3 mars au mardi 9 mars. Ils se répartissent :

- **23 558** tests PCR en Ile-et-Vilaine ;
- **13 321** tests PCR dans le Morbihan ;
- **16 595** tests PCR dans le Finistère ;
- **11 887** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

**→ Les données détaillées (tests PCR)
par département se trouvent en annexe**

A noter un taux de positivité 5,4 % du mercredi 3 mars au mardi 9 mars (contre **4,6 %** semaine précédente) en Bretagne

- **Ile-et-Vilaine** : taux de positivité de 7,2 % ;
- **Morbihan** : taux de positivité de 5,5 % ;
- **Finistère** : taux de positivité de 3,1 % ;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 5,2 %.

- Rennes Métropole : taux de positivité de 7,9 %
- Brest Métropole : taux de positivité de 2,6 %

Suivi des clusters

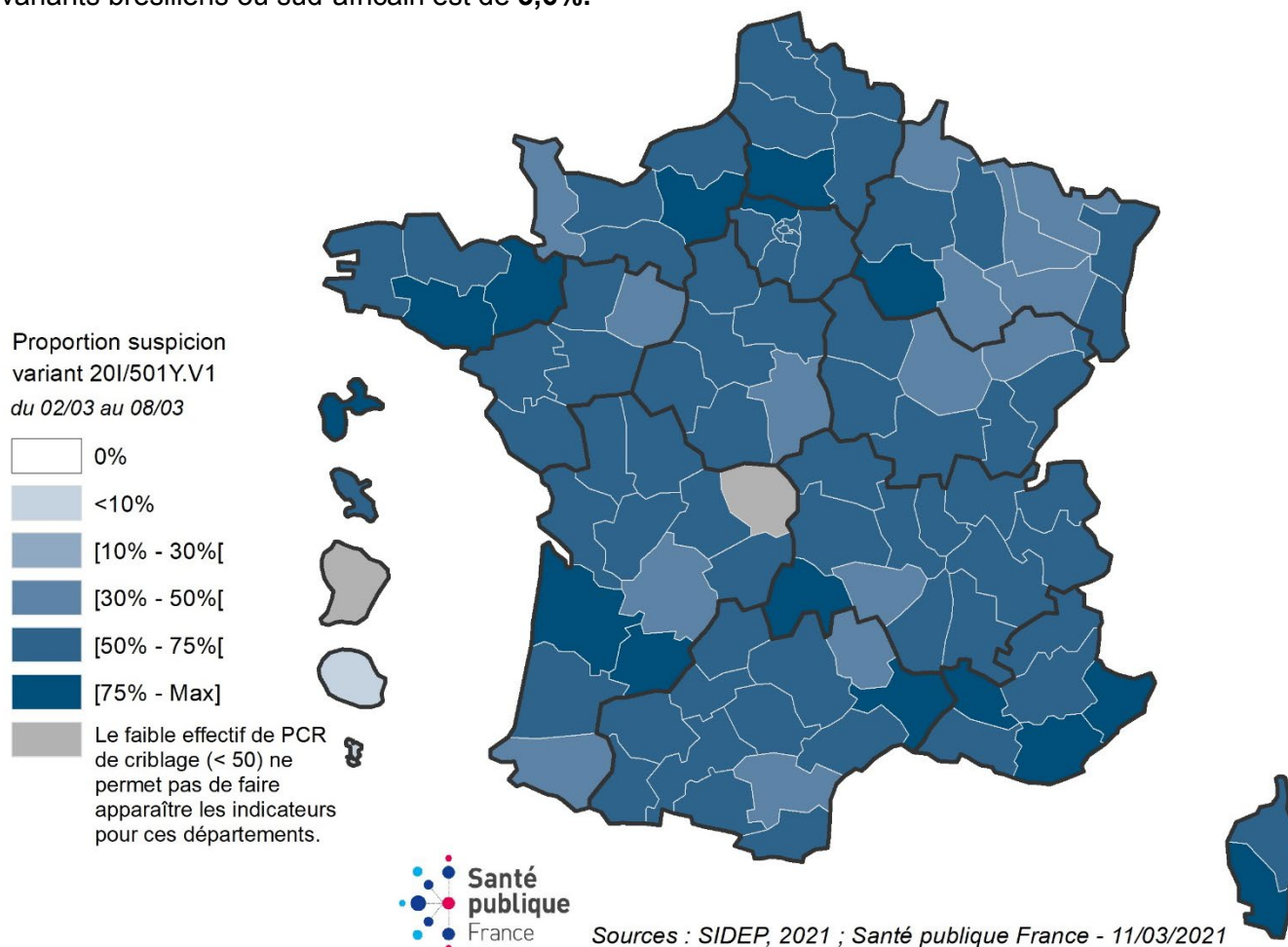
La Bretagne compte actuellement 107 clusters (+6 depuis vendredi 5 mars) en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **22** dans les Côtes d'Armor (6 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **16** dans le Finistère (5 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **51** en Ile-et-Vilaine (11 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 14 en EHPAD et 14 en sphère privée) ;
- **18** dans le Morbihan (4 en milieu professionnel, 5 en établissement de santé, 5 en EHPAD et 4 en sphère privée).

Carte des variants « britanniques »

Au niveau national, l'analyse des résultats des tests de criblage des variants d'intérêt montre une augmentation progressive de la proportion de suspicion de variants d'intérêts parmi les tests criblés atteignant **65,8%** pour le **variant dit britannique** et **4,9%** pour les **variants brésiliens ou sud-africain**.

En Bretagne, la part de suspicion de variant dit britannique est **de 76%** et majoritaire dans les 4 départements. Celle des variants brésiliens ou sud-africain est de **3,6%**.



Carte des variants « sud africain » et « brésiliens »

Proportion suspicion
variant 20H/501Y.V2
ou variant 20J/501Y.V3
du 02/03 au 08/03

0%

< 1%

[1% - 2,5%[

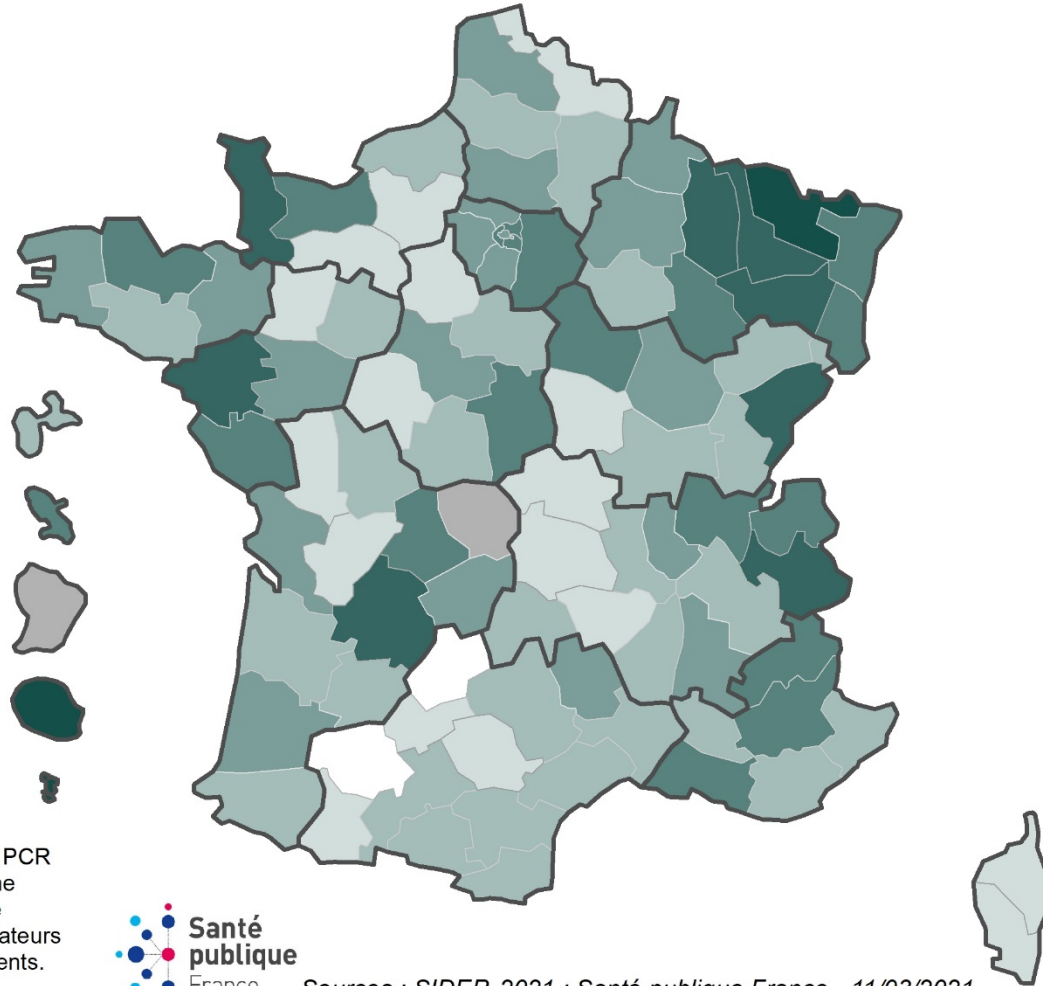
[2,5% - 5%[

[5% - 10%[

[10% - 30%[

[30% - max]

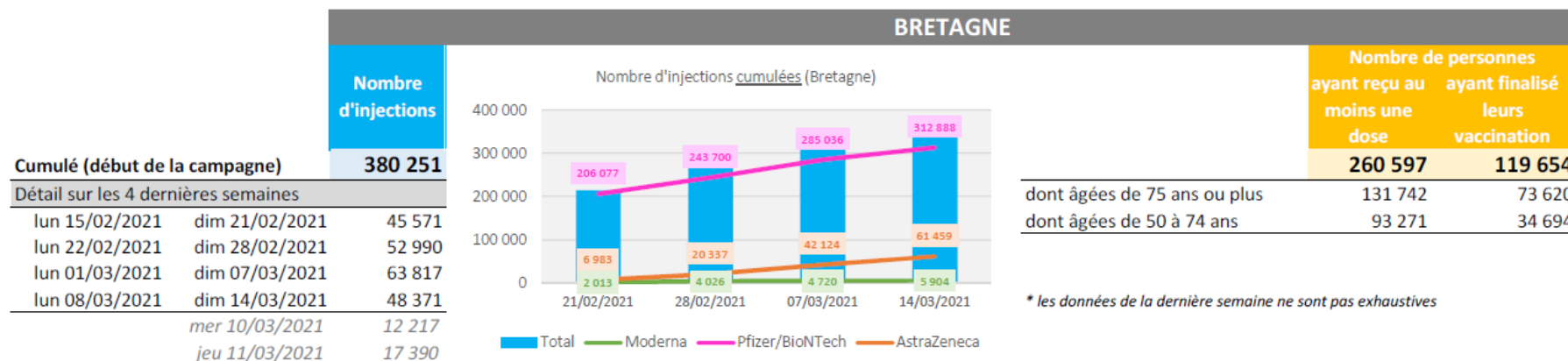
Le faible effectif de PCR
de criblage (< 50) ne
permet pas de faire
apparaître les indicateurs
pour ces départements.



ACTUALITES

Vaccination COVID-19

Le suivi de la campagne de vaccination en Bretagne

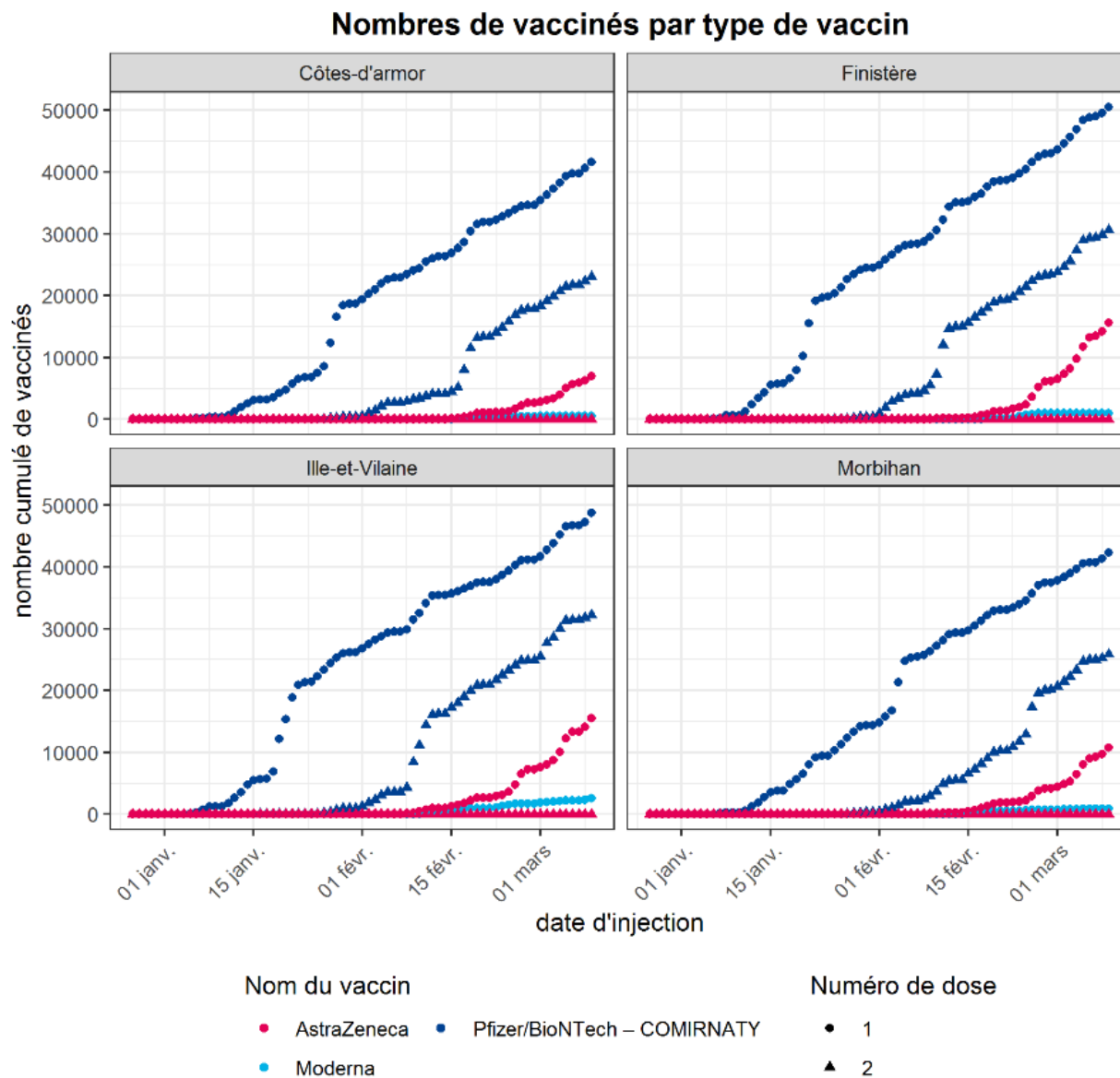


La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté en Bretagne le 4 janvier 2021.

Le déploiement se fait progressivement avec une priorité donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie. Il s'agit :

- **depuis le 04/01/2020**, des personnes âgées en établissements (Ehpad, USLD, résidences autonomie, résidences services seniors) ; des personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ;
- **depuis le 04/01/2021**, des professionnels des secteurs de la santé et du médico-social, des pompiers et des aides à domicile âgés de 50 ans et plus ou présentant des comorbidités ; des personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus ou présentant des comorbidités ;
- **depuis le 18/01/2021**, des personnes âgées de 75 ans (dans l'année) et plus vivant à domicile ; des personnes vulnérables à haut risque sans critère d'âge (sur prescription médicale du médecin traitant).
- **depuis le 06/02/2021**, des soignants, pompiers ou aides à domicile de moins de 65 ans (AstraZeneca).
- **depuis le 25/02/2021**, des personnes âgées de 50 à 64 ans à risque de comorbidité.
- **depuis le 02/03/2021**, des personnes âgées de 65 à 74 ans à risque de comorbidité.

Répartition des vaccinations doses 1 et 2 entre les différents vaccins disponibles en Bretagne, au 9 mars 2021





Je suis un professionnel :

- **De santé***
- **D'un établissement de santé**
- **D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables**
- **Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables**
- **Sapeur-pompier**

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

À partir de 18 ans



AstraZeneca



En centre de vaccination ou dans mon établissement ou chez mon médecin traitant ou chez mon médecin du travail ou en pharmacie

(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

À partir de 65 ans



AstraZeneca



En centre de vaccination ou dans mon établissement ou chez mon médecin traitant ou chez mon médecin du travail ou en pharmacie

(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)



**Pfizer-BioNTech
ou Moderna**



En centre de vaccination ou dans mon établissement

 Mon âge	 Ma situation	 AstraZeneca	 Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Je ne suis pas encore concerné	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	 En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant
50 à 74 ans inclus	Sans problème de santé	Je ne suis pas encore concerné	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	 En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant
Plus de 75 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	 Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	 En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

Vaccination AstraZeneca par les pharmaciens : généralisation à partir du 15 mars

Depuis vendredi 5 mars, les pharmaciens sont autorisés à prescrire et administrer les vaccins anti-Covid auprès de toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans qui présentent des comorbidités et les personnes âgées de plus de 75 ans. En Bretagne, les premières vaccinations dans 20 pharmacies pilotes ont démarré dès le mardi 9 mars 2021 et vont se généraliser dès le 15 mars.

En région, 840 pharmacies d'officine (sur 1 031) ayant déclaré une activité de vaccination sont habilitées à vacciner. Elles répondent aux exigences de formation (2044 pharmaciens formés) et de locaux (espaces adaptés).

Cette première semaine de lancement de la vaccination en pharmacie a concerné **20 pharmacies pilotes** : 5 dans chacune des villes : Saint-Brieuc, Brest, Vannes et Rennes, représentant 450 vaccinations à effectuer.

Sur cette première semaine, les pharmaciens ont proposé à des personnes éligibles parmi leur clientèle de se faire vacciner.



La semaine prochaine, **le déploiement concernera toutes les pharmacies habilitées qui ont commandé leur dotation cette semaine (20 doses).**

L'ouverture de la vaccination en officine permettra **d'élargir la couverture vaccinale des personnes éligibles, en complément des médecins.**

En pratique

Les personnes concernées peuvent se rendre directement dans la pharmacie au plus proche de leur domicile pour prendre rendez-vous. Ils doivent se présenter avec leur carte vitale et carte d'identité.

Les personnes qui auront reçu une première dose bénéficieront de leur deuxième injection 9 à 12 semaines plus tard.

Ouverture du centre de vaccination ambulatoire de Brest-Aréna

A compter du jeudi 11 mars 2021, le CHRU de Brest va progressivement transférer les rendez-vous programmés sur les sites de Bohars, Cavale blanche et Morvan vers le centre de vaccination de Brest-Aréna, afin d'augmenter le nombre de lignes de vaccination et d'assurer ainsi la prise en charge d'un plus grand nombre de personnes dans de meilleures conditions. Ce transfert se poursuivra jusqu'au 22 mars prochain.

Le centre ambulatoire de vaccination Brest-Aréna est dédié aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Il a été mis en place avec le concours de l'agence régionale de santé Bretagne, Brest Métropole et Brest AIM (gestionnaire du site). Il est porté par l'association départementale de la permanence des soins des médecins libéraux (ADOPS 29), qui organise les lignes de vaccination et recrute les médecins de ville et infirmiers libéraux mobilisés par l'URPS infirmiers, et soutenu par le CHRU de Brest, qui transfère son savoir-faire, accompagne les professionnels de santé de ville et prend en charge la logistique (équipements, livraison des vaccins et accès à la plateforme de réservation). Le centre recevra par ailleurs l'appui de bénévoles de la Croix rouge.

- **Tous les rendez-vous seront honorés** : les personnes disposant déjà d'un rendez-vous ont reçu un SMS leur confirmant la date, l'heure et le lieu.
- Les personnes ne disposant pas encore d'un rendez-vous ne doivent pas se rendre directement au centre de vaccination et doivent au préalable passer par la plateforme de réservation *Doctolib*, accessible via le site www.sante.fr

Modalités pratiques

Le centre de vaccination sera ouvert **du lundi au samedi, de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 17h30.**

La vaccination se déroule en 4 étapes (enregistrement administratif, consultation d'un médecin, vaccination, observation post-vaccinale) et dure en moyenne 30 minutes.

Accès : 140 Boulevard de Plymouth à Brest

Stationnement : un parking de 40 places sera réservé aux usagers à mobilité réduite.



Le « Vaccimobile » poursuit sa route en Ille-et-Vilaine

Cela fait à présent un mois que le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS35) sillonne le département d'Ille-et-Vilaine à bord d'un véhicule dédié à la vaccination COVID-19 : le « vaccimobile ».

- Il est dédié à un public spécifique : **les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées** et ayant des difficultés à se déplacer dans un centre de vaccination.
- Ces personnes sont **recensées par les mairies** avec une capacité toutefois limitée.
- Les différents lieux de passage du vaccimobile sont décidés au regard des besoins identifiés par les mairies et selon la stratégie vaccinale adoptée par la Préfecture et l'ARS.

Le circuit s'est achevé cette semaine : **25 communes ont à ce jour été desservies par le dispositif.**

Le vaccimobile effectuera ensuite un second passage dans ces mêmes communes afin d'assurer la seconde injection de vaccin.

Au total, 800 personnes auront reçu les deux injections à compter du 9 avril 2021.



© SDIS35



Déploiement de campagnes de dépistages de tests antigéniques

Dans le cadre de la stratégie nationale « Tester-Alerte-Protéger », en lien avec les « médiateurs de lutte anti-covid », diverses campagnes de tests antigéniques se déploient en Bretagne dans les communes où le taux d'incidence est supérieur à la moyenne départementale.

Depuis la mi-février, les médiateurs de lutte anti-covid (LAC) mènent des opérations de proximité sur les quatre départements bretons avec pour objectif d'effectuer des tests de dépistage au plus près des besoins et des lieux de vie, d'accélérer la rupture des chaînes de transmission en cas de résultat positif (identification des cas contacts, conduite à tenir sur les mesures d'isolement...) et de délivrer des messages de sensibilisation et de prévention, notamment en lien avec les modes de contamination.

Semaine du 8 au 12 mars : les dépistages en région

- Dans les Côtes d'Armor, cette semaine, quatre campagnes de dépistage ont été mises en place à l'IUT de Lannion et l'IUT de Saint Briec, au marché du centre-ville de Saint-Brieuc et sur la commune de Ploufragan. A ce jour, 12 opérations ont été effectuées au total sur le département des Côtes d'Armor sur Saint-Brieuc, Lannion, Ploumagoar, Loudéac, Merdrignac et Ploufragan. Au 11 mars, elles ont permis de tester 812 personnes.
- Dans le Finistère, deux opérations se sont tenues mercredi 10 mars à la mairie de Plouzévédé et à Landivisiau pour la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, ainsi qu'à Crozon vendredi 12 mars. Une cinquantaine de personnes ont pu être testées.
- Dans le Morbihan, les médiateurs LAC ont été mobilisés jeudi 11 et vendredi 12 mars en renfort des personnels de l'éducation nationale pour la réalisation de tests salivaires dans 4 écoles de Josselin et de Malestroit. En parallèle, une opération spécifique s'est tenue vendredi 12 mars sur l'aire des gens du voyage de Theix Noyal suite à la découverte de cas positifs au COVID-19. 10 opérations de dépistage ont été réalisées auparavant sur le département, sur les communes suivantes : Vannes, Allaire, Lorient, Ploermel, Guer, Pontivy, Groix et Ploermel. Près de 1600 tests antigéniques ont ainsi été réalisés.

Les médiateurs LAC ont également bénéficié de formation au sein de l'université de Bretagne Sud ; ils réalisent depuis cette semaine de façon itérative des dépistages sur les sites de Vannes, Lorient et Pontivy.

- En Ile-et-Vilaine, après la période de vacances scolaires, les dépistages ont été de nouveau menés dans les quatre universités du département que sont Beaulieu, Villejean, Ker Lann et le campus Centre, permettant d'effectuer 1345 tests depuis fin janvier.

Semaine du 15 au 19 mars - campagnes de dépistage Test Antigénique à venir

• Finistère :

- **Jeudi 18 mars** : Communauté de communes de Quimperlé

• Ille-et-Vilaine :

- **Samedi 13 mars** : marché du Blosne (La maison du projet, place de Zagreb à Rennes) ;
- **Mardi 16 mars** : Université de Villejean ;
- **Mercredi 17 mars** : Université de Beaulieu ;
- **Jeudi 18 mars** : Université campus Centre ;
- **Vendredi 19 mars** : Université de Ker Lann ;
- **Samedi 20 mars** : en cours.

• Morbihan :

- **Mardi 16 mars** : mairie de Sérent ;
- **Mercredi 17 mars** : centre culturel Artemisia de La Gacilly ;
- **Jeudi 18 mars** : lycée et centre culturel Asophodéle de Questembert ;
- **Vendredi 19 mars** :
 - Lycée de Questembert ;
 - Ecole primaire de Pontivy ;
 - Lycée du quartier de Ménimur à Vannes.

• Côtes d'Armor :

- **Dimanche 14 mars** : marché La Croix St-Lambert à Saint-Brieuc ;
- **Lundi 15 mars** : IUT et ITC de St-Brieuc ;
- **Mardi 16 mars** : Campus Mazier de St-Brieuc ;
- **Mercredi 17 mars** : Mené ;
- **Jeudi 18 et vendredi 19 mars** : Zoopole de Ploufragan.



Campus de Beaulieu © Frédéric Obé

Sécur de la santé : 737 millions d'euros d'investissement dans le système de santé en Bretagne

Le 9 mars 2021, Jean Castex, Premier ministre, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ont présenté et détaillé le plan d'investissement du Sécur de la santé qui consacre 19 milliards d'euros à l'amélioration et à la modernisation de notre système de santé, plus que jamais mobilisé face à la crise pour protéger nos concitoyens.

Au niveau national, ces 19 milliards d'euros sont répartis en cinq grands ensembles.

- 6,5Md€ permettront d'alléger le poids de la dette pour les établissements qui en ont le plus besoin et de relancer leurs investissements ;
- 9Md€ permettront de financer les projets des établissements de santé, et plus largement les projets d'offre de soins des territoires pour la moderniser ;
- 1,5Md€ seront alloués aux EHPAD, afin d'améliorer les capacités d'accueil tout en intégrant les nouveaux modes de prise en charge de nos aînés ;
- 2Md€ seront mobilisés pour les outils de santé numériques, dont 600M€ pour les EHPAD ;
- 300M€ permettront de moderniser l'offre de soins pour les personnes en situation de handicap.

Ces montants permettront de redonner un élan et des perspectives à l'ensemble de notre système de santé.

Le Sécur de la santé en région Bretagne :

La région Bretagne bénéficiera de **737 millions d'euros d'investissement**, dont :

- 248M€ assainissement financier des établissements les plus endettés.
- 416M€ de relance des investissements, modernisation des établissements de santé...
- 74M€ d'investissements du quotidien (achats, remplacements de matériels, petits travaux...).

Cet investissement est historique. A titre de comparaison, les plans Hôpital 2007 et Hôpital 2012 représentaient respectivement 6 et 10 milliards d'euros.

Revalorisation des rémunérations :

- de 83 200 professionnels de santé dont :
 - 78 700 professionnels des établissements de santé et des Ehpad.
 - 4 500 Médecins des établissements de santé publics
- 7 000 étudiants et internes dont :
 - 4 200 étudiants paramédicaux
 - 1 500 étudiants en médecine
 - 1 300 internes.



**SÉCUR
DE LA SANTÉ**

→ Toutes les infos sur le Sécur de la santé en région sur www.bretagne.ars.sante.fr

SOYEZ ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA #COVID19 : TÉLÉCHARGEZ #TOUSANTICOVID

- ✓ Etre prévenu en cas de contact à risque
- ✓ Rester informé de l'évolution de l'épidémie & des mesures sanitaires
- ✓ Accéder aux outils numériques pour continuer à vous protéger & protéger les autres

→ <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/>

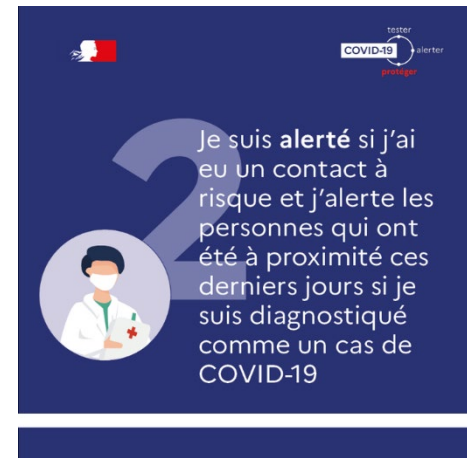


Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

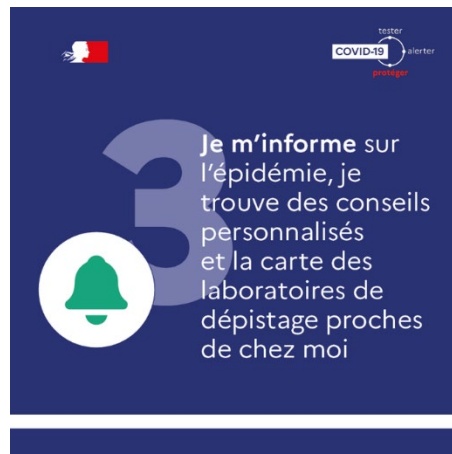
#TousAntiCovid



1 J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



2 Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19



3 Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi



gouvernement.fr/info-coronavirus

Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger sur l'App Store

#TousAntiCovid

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](#)



www.facebook.com/arsbretagne/



[@ARSBretagne](#)

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus : le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau sociaux préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretagnegouv](#)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



ANNEXES

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

**Données au 12 mars 2021*

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **24** en service de réanimation;
- **290** autres modes d'hospitalisation ;
- **2 250** retours à domicile ;
- **528** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **10** en service de réanimation;
- **128** autres modes d'hospitalisation ;
- **1 387** retours à domicile ;
- **331** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

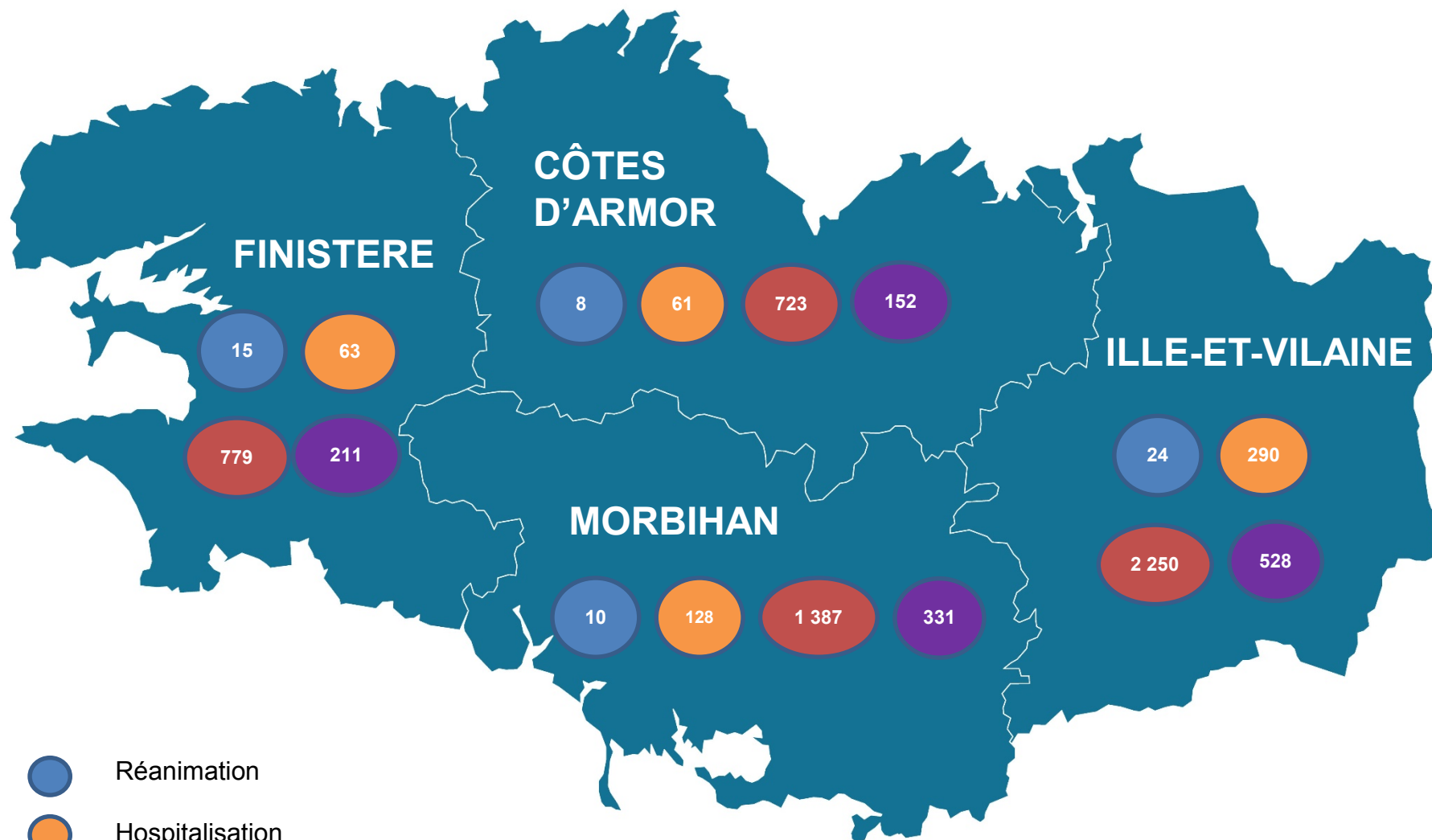
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **15** en service de réanimation;
- **63** autres modes d'hospitalisation ;
- **779** retours à domicile ;
- **211** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côtes d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **8** en service de réanimation;
- **61** autres modes d'hospitalisation ;
- **723** retours à domicile ;
- **152** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.



-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

	Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques		
	Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020	323 510				27 603		
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)							
mer 10/02/2021 mar 16/02/2021	9 747		17,5	3,8%	1 061		4,1%
mer 17/02/2021 mar 23/02/2021	11 195 ↑	14,9%	16,6	4,7%	1 653 ↑	55,8%	3,3%
mer 24/02/2021 mar 02/03/2021	12 033 ↑	7,5%	16,9	5,2%	1 920 ↑	16,2%	4,9%
mer 03/03/2021 mar 09/03/2021	11 887 →	-1,2%	16,3	5,5%	1 782 ↓	-7,2%	5,3%

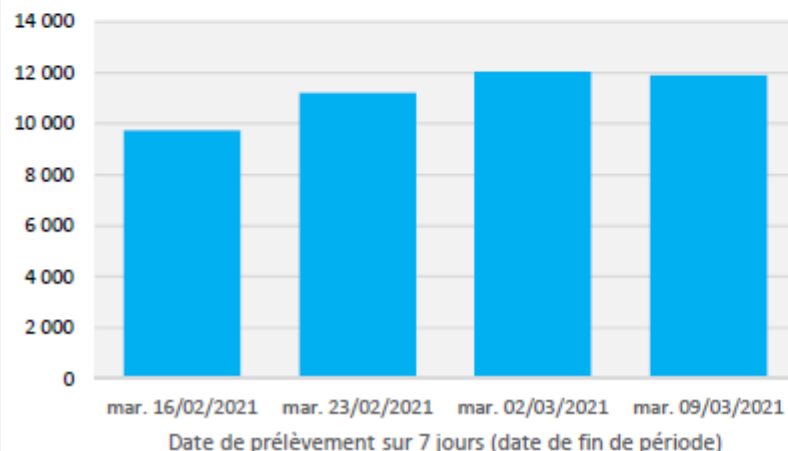
↑ Evolution supérieure à 5%

→ Evolution comprise entre -5% et 5%

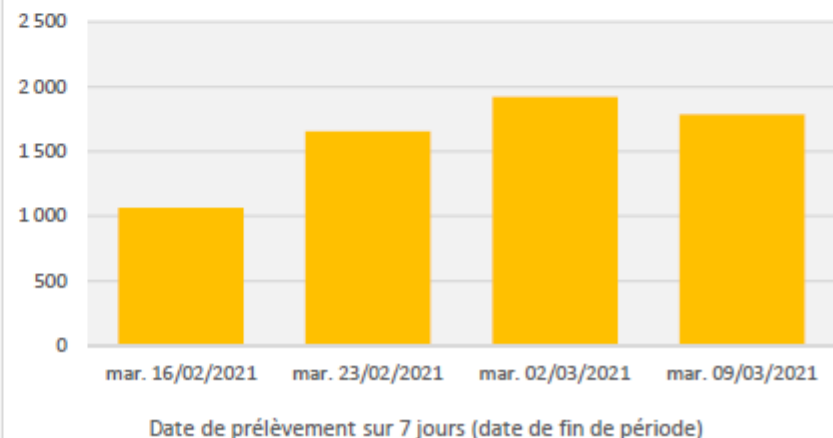
↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Nombre de tests PCR (Bretagne)



Nombre de tests antigéniques (Bretagne)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Finistère

	Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques		
	Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020	507 752				56 604		
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)							
mer 10/02/2021 mar 16/02/2021	16 799		18,0	2,3%	2 650		2,3%
mer 17/02/2021 mar 23/02/2021	18 524 ↑	10,3%	17,0	2,9%	3 527 ↑	33,1%	1,9%
mer 24/02/2021 mar 02/03/2021	16 806 ↓	-9,3%	15,2	3,4%	3 232 ↓	-8,4%	2,5%
mer 03/03/2021 mar 09/03/2021	16 595 →	-1,3%	13,8	3,4%	3 171 →	-1,9%	3,6%

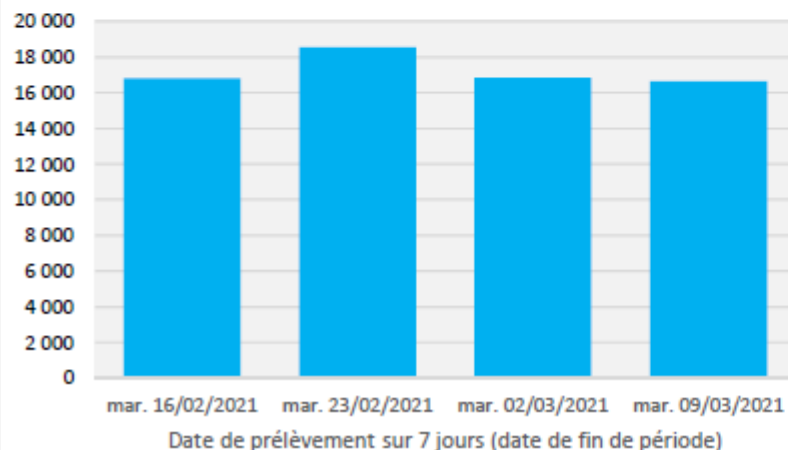
↑ Evolution supérieure à 5%

→ Evolution comprise entre -5% et 5%

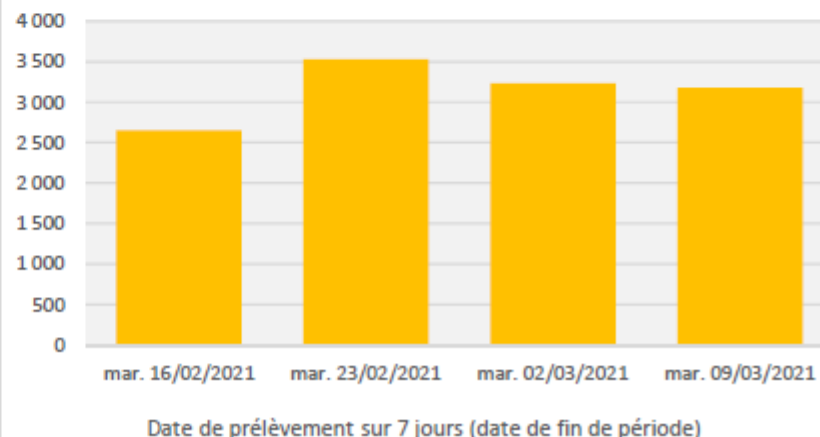
↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Nombre de tests PCR (Bretagne)



Nombre de tests antigéniques (Bretagne)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés en Ile-et-Vilaine

	Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques		
	Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020	734 630				68 324		
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)							
mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	27 781	12,5	5,7%	3 171		4,4%
mer 17/02/2021	mar 23/02/2021	29 506 ↑	6,2%	12,6	5,9%	4 001 ↑	26,2%
mer 24/02/2021	mar 02/03/2021	26 370 ↓	-10,6%	11,8	5,8%	4 598 ↑	14,9%
mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	23 558 ↓	-10,7%	11,9	7,3%	4 114 ↓	-10,5%

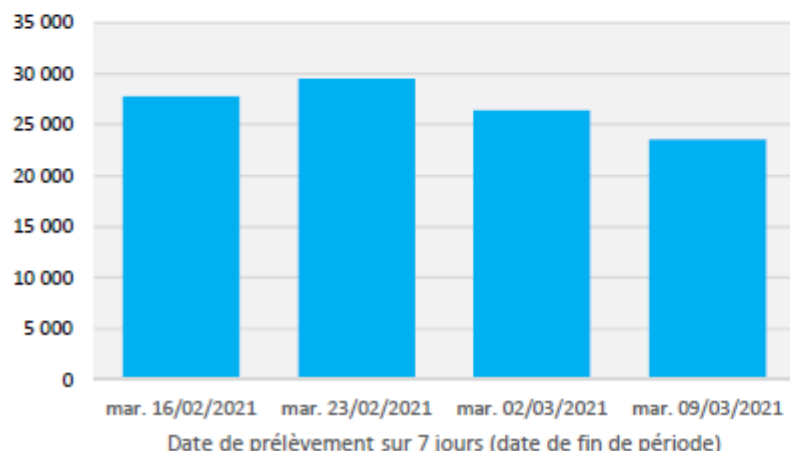
↑ Evolution supérieure à 5%

→ Evolution comprise entre -5% et 5%

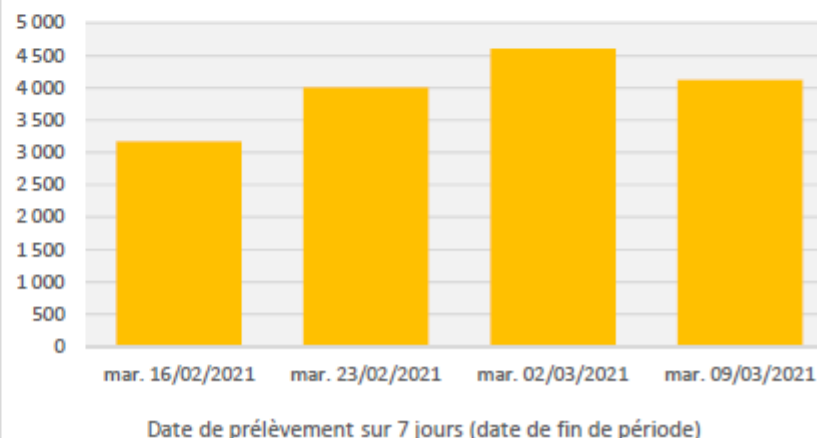
↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Nombre de tests PCR (Bretagne)



Nombre de tests antigéniques (Bretagne)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Morbihan

	Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques		
	Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020	389 409				49 318		
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)							
mer 10/02/2021 mar 16/02/2021	13 107		10,9	5,2%	2 375		3,6%
mer 17/02/2021 mar 23/02/2021	14 437 ↑	10,1%	11,0	6,2%	3 123 ↑	31,5%	2,9%
mer 24/02/2021 mar 02/03/2021	14 380 →	-0,4%	11,7	5,7%	3 113 →	-0,3%	3,8%
mer 03/03/2021 mar 09/03/2021	13 321 ↓	-7,4%	10,6	6,0%	2 893 ↓	-7,1%	4,6%

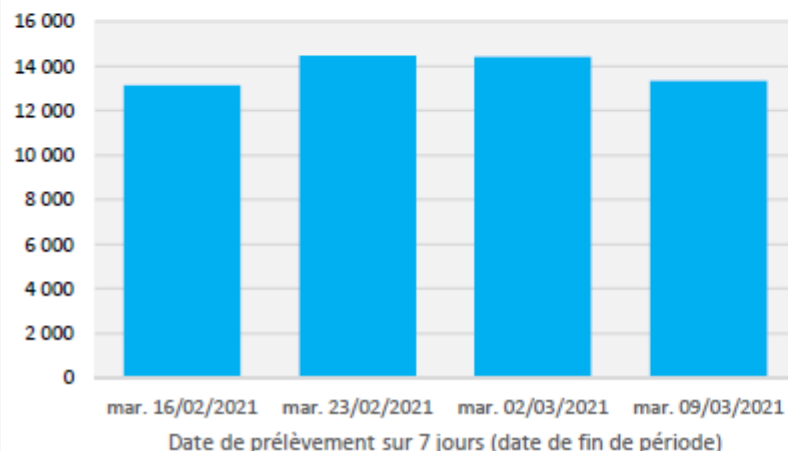
↑ Evolution supérieure à 5%

→ Evolution comprise entre -5% et 5%

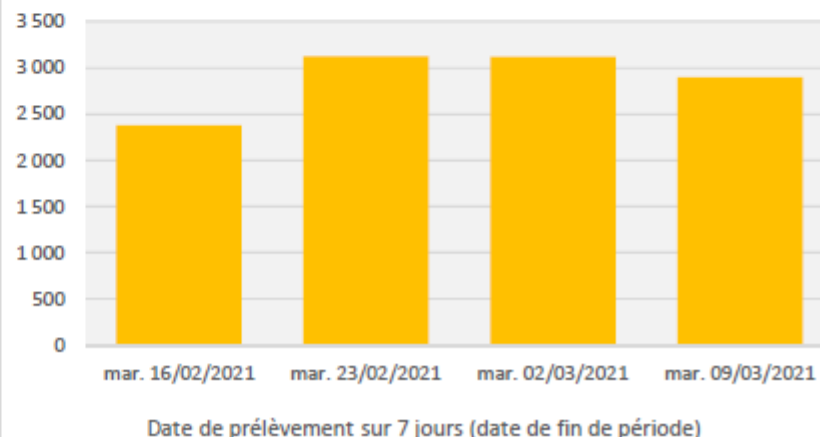
↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Nombre de tests PCR (Bretagne)



Nombre de tests antigéniques (Bretagne)



Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 12 mars 2021

EPCI		Période d'analyse		Population	Taux	Taux de
		Du (inclus)	au (inclus)	2017	d'incidence	positivité
243500139	Rennes Métropole	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	456 660	216,20	7,90
242900314	Brest Métropole	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	209 151	53,00	2,60
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	204 582	101,00	5,30
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	169 405	144,50	5,50
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	151 067	179,60	5,90
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	99 923	100,30	4,50
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	99 170	58,00	3,20
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	96 654	73,20	3,90
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	87 235	82,10	4,00
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	84 701	107,80	5,40
200039022	CA Vitré Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	82 350	176,50	8,40
244400610	CA de la Presque île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	76 152	174,90	5,30
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	73 234	71,00	4,10
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	67 052	167,60	5,90
243500741	CA Redon Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	67 585	99,30	3,70
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	63 958	65,50	2,60
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	56 775	185,50	8,20
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	55 433	129,90	6,90
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	51 063	219,50	8,00
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	49 896	62,40	3,00
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	48 262	54,10	2,70
242900074	CC du Pays d'Iroise	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	48 099	38,90	1,80
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	46 373	139,80	5,50
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	44 554	100,20	5,10
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	43 013	100,30	6,40
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	42 351	154,50	7,70
242900553	CC du Pays des Abers	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	40 916	25,00	1,10
200066785	CC de l'Oust à Brocéliande	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	39 214	211,20	9,10
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	37 232	89,30	4,20
243500667	CC Val d'Ille-Aubigné	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	37 051	141,10	6,40
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	35 924	108,90	5,00
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	32 964	64,60	3,60

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

EPCI		Période d'analyse		Population	Taux	Taux de
		Du (inclus)	au (inclus)	2017	d'incidence	positivité
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	32 729	124,40	5,20 *
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	31 515	19,30	1,10 *
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	31 122	89,60	4,60 *
243500725	CC Côte d'Emeraude	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	31 303	137,70	6,00 *
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	27 657	40,00	2,10 *
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	27 394	160,40	6,70 *
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	27 591	112,90	5,40 *
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	26 938	231,50	8,70 *
243500634	CC de La Roche aux Fées	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	26 898	58,00	3,50 *
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	26 611	99,60	4,40 *
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	26 373	235,90	9,50 *
243500550	CC Montfort Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	26 069	91,80	4,20 *
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	24 837	81,60	4,90 *
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	24 010	115,60	7,10 *
245614383	CC Questembert Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	23 590	90,60	4,40 *
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Portzay	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	22 887	9,00	0,50 *
200066868	CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	22 779	31,00	2,00 *
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	22 488	218,70	8,60 *
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	18 370	43,60	2,50 *
243500618	CC de Brocéliande	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	18 713	169,30	7,90 *
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	18 092	11,30	0,70 *
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	18 018	54,90	3,40 *
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	18 060	82,70	4,60 *
242900744	CC Poher Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	15 420	65,20	3,20 *
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	15 350	19,80	1,00 *
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	14 863	74,90	4,50 *
200067197	CC Monts d'Arrée Communauté	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	7 719	13,20	0,80 *
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 03/03/2021	mar 09/03/2021	5 460	111,00	3,70 *

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérés instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19

*Données au 12 mars 2021

	Etablissements sanitaires de Bretagne	Etablissements sanitaires des Côtes d'Armor	Etablissements sanitaires du Finistère	Etablissements sanitaires d' Ille-et-Vilaine	Etablissements sanitaires du Morbihan	EPCI Rennes (CHU Rennes)	EPCI Brest (CHU Brest, Hôp. Armées)
Nombre de patients atteints de COVID-19 présents en services de réanimation et dans les autres services de soins critiques (USI, USC)	57	8	15	24	10	17	9
Capacité initiale des unités de réanimation adultes (nombre de lits installés au 31/12/2019, hors USI et USC)	162	14	66	60	22	50	46
Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19	35,2%	57,1%	22,7%	40,0%	45,5%	34,0%	19,6%

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 : nombre de patients atteints de COVID-19 pris en charge en services de réanimation dans les établissements sanitaires bretons rapporté à la capacité initiale en lits de réanimation adultes des établissements bretons (méthodologie nationale).

La construction de cet indicateur peut entraîner une sur-estimation du taux d'occupation d'une part, parce que les patients atteints de COVID-19 peuvent occuper des lits en USI ou en USC et d'autre part parce la capacité initiale ne tient pas compte des ouvertures dérogatoires de lits de réanimation.

Cellule sur fond vert : taux inférieur à 30%

Cellule sur fond jaune : taux compris entre 30% et 60%

Cellule sur fond orange : taux supérieur à 60%

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 dans les établissements de santé bretons

